

<p style="text-align:center"><b>ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE CDOS-AISNE DU VENDREDI 23 AVRIL 2021</b></p> <p style="text-align:center"><b>BILAN D'ACTIVITES 2020</b></p>
---

**Objectif 1 : SPORT & EDUCATION ET CITOYENNETE**

**DESCRIPTIF DES ACTIONS**

- Organiser la Journée Olympique,
- Animer et développer le Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB),
- Promouvoir, communiquer et développer la carte passerelle,
- Animer et développer le service civique en qualité de Tiers de Confiance Sport,
- Animer et développer le service civique en qualité de Tiers de Confiance Réfugiés,
- Organiser et animer les formations civiques et citoyennes,
- Organiser et animer les formations Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants.
- Participer à la préfiguration de l'accompagnement à la vie associative régionale.

**DEROULEMENT DES ACTIONS**

**I) LA JOURNEE OLYMPIQUE CONNECTEE**

Le CDOS-Aisne a relayé et participé à la Journée Olympique connectée, pensée et organisée par le CNOSF. Pour cela, le CDOS a relayé les messages vers le grand public et le mouvement sportif sur les réseaux sociaux et a même relevé certains défis afin de participer à cette chaîne en ligne.

L'édition 2020 de la Journée Olympique, crise sanitaire oblige, fut une édition spéciale puisque organisée et animée exclusivement en distanciel. Elle s'est déroulée du lundi 22 juin au vendredi 26 juin 2020.

Cette animation digitale et nationale d'une semaine a été soigneusement préparée par le Comité National Olympique et Sportif Français et largement relayée par les CDOS/CROS/CTOS.

Les cibles étaient elles aussi très larges :

- Le Grand Public,
- Les scolaires,
- Le mouvement sportif.

Pour annoncer cet événement, un plan de communication a été établi par le CNOSF à partir du 16 juin 2020. Le CDOS-Aisne a partagé les diverses annonces sur son site internet et sur sa page Facebook.

En parallèle, en cette période où les résidents de maisons de retraite ont été fortement impactés par le confinement et donc par l'absence de distractions de manière générale, le CDOS-Aisne a souhaité impliquer les EHPAD dans cet événement, et a adapté le programme aux personnes âgées pour le soumettre à quelques établissements intéressés.

Le lundi 22 Juin 2020, afin d'officialiser le lancement de la Journée Olympique, et de cette semaine digitale, le CNOSE a invité les fédérations ainsi que les CTOS, CROS et CDOS à réaliser une photo collective avec un objet sportif, et à la publier sur les réseaux sociaux en taguant une fédération, un comité ou un club, afin de créer une chaîne tout en valorisant les collaborateurs et les bénévoles. (Cf. photo ci-contre)

Quelques liens des posts de la page Facebook du CDOS-Aisne à l'occasion de la Journée Olympique :

[Lien de la fresque réalisée par le CNOSE](#)  
[Exemple de défis lancés par des athlètes de haut niveau](#)  
[Excellence](#)  
[Amitié](#)  
[Respect](#)



Puis du mardi au vendredi, divers défis sportifs, débats et échanges autour des valeurs de l'olympisme ont rythmés la semaine pour le grand public et les scolaires, via les réseaux sociaux. (Cf. photo ci-contre)

Il est difficile d'établir un bilan quantitatif de cet événement au niveau du département de l'Aisne. Nous savons que certaines écoles et clubs ont participé car ils ont relayé des photos sur les réseaux en taguant le CDOS et/ou le CNOSE, mais il est fort probable que d'autres

## **II) LE CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION POUR LES BENEVOLES (CRIB) ET POINT D'INFORMATION A LA VIE ASSOCIATIVE (PIVA)**

Le CDOS-Aisne est habilité Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB), depuis janvier 2004, dans le cadre de la signature d'une convention avec la Préfecture de l'Aisne, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aisne et le Conseil Départemental de l'Aisne.

Dans le cadre du Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB), le CDOS-Aisne est également reconnu Point d'Information à la Vie Associative (PIVA). Le réseau PIVA est un réseau régional de 83 acteurs associations et institutionnels, répartis sur le territoire des Hauts-de-France et constitué par Le Mouvement Associatif (LMA) Hauts-de-France. Ce réseau, dont 14 PIVA dans le département de l'Aisne, apporte une première information aux bénévoles et aux associatives régionales.

Le Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB) est un véritable outil au sein service des bénévoles grâce à ses actions de conseils et d'informations. Cet outil, attendu depuis longtemps par le milieu associatif, a pour objectif principal de :

- Répondre aux attentes des bénévoles,
- Être à l'écoute des problématiques des bénévoles,
- Résoudre les problèmes quotidiens de la vie associative,
- Créer un réseau de conseils et d'informations au service du mouvement sportif.

Les interventions du CDOS-Aisne, auprès des associations et de leurs responsables associatifs, se caractérisent sous différentes formes :

- Des entretiens téléphoniques,
- Des rencontres dans les locaux du CDOS-Aisne,
- Des rencontres dans les locaux des associations,
- Des réunions d'informations...

### **Evaluation**

Les activités du Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles sont évaluées à partir de différents critères tels que :

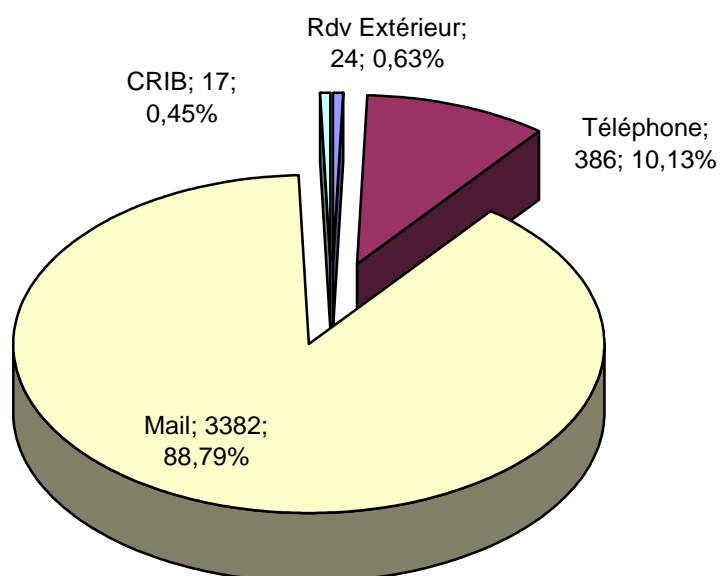
- Le nombre de contacts,
- Le temps consacré à l'association,
- Le type d'accompagnement effectué,
- Le type de contact...

Suite à la crise sanitaire, le CDOS-Aisne a été grandement sollicité sur des questions liées à l'activité partielle et aux obligations quant à sa mise en place et son organisation. La période de confinement a eu un effet de surabondance de questionnements des associations, qui se sont trouvées perdues voire désemparées face à une nouvelle mesure inconnue des responsables associatifs.

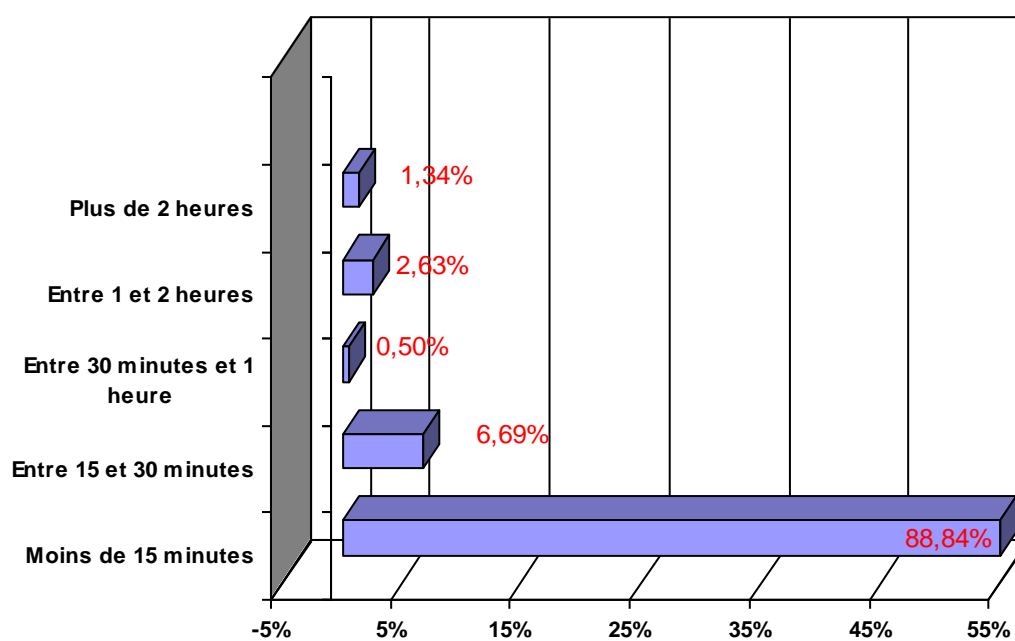
Le CDOS-Aisne a joué son rôle d'information, de conseils et d'accompagnement qui sont les missions premières du CRIB. Compte tenu de la situation que toutes les associations ont vécue, pendant cette période de crise sanitaire, les activités du CRIB ont représenté, au total, 3 809 interventions en 2020, soit un doublement des interventions par rapport à 2019. Les interventions liées à l'emploi représentent 95,17 % des interventions totales, soit 3 625 interventions, qui sont liées aux questions sur l'activité partielle.

Un état statistique détaillé permet de connaître l'ensemble des besoins abordés et des interventions effectuées dans les différentes problématiques.

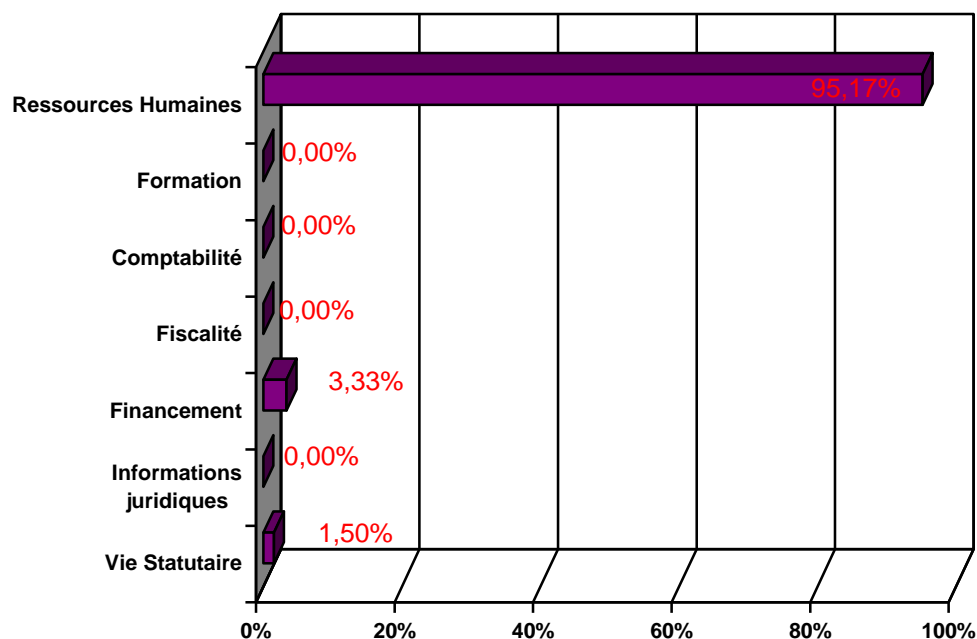
## DANS QUEL CADRE SE DEROULE LES CONTACTS / ECHANGES ?



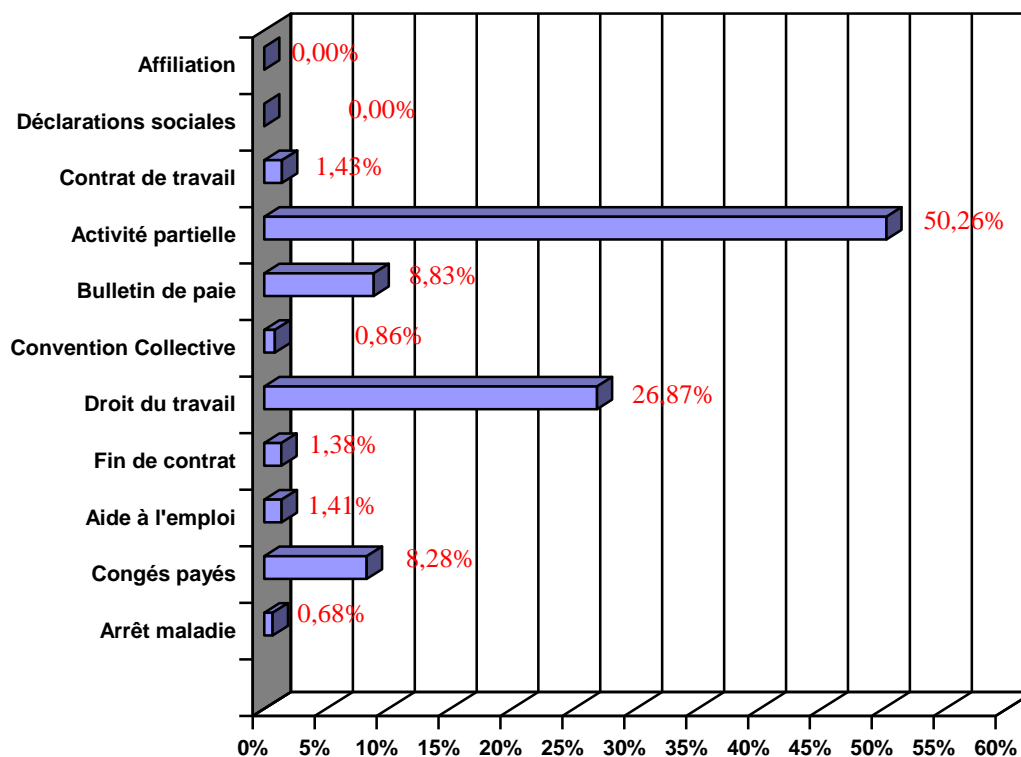
## COMBIEN DE TEMPS EST CONSACRE POUR CHAQUE CONTACT ?



## QUELLE EST LA NATURE DU OU DES BESOINS ABORDES ?



## QUELS SONT LES BESOINS ABORDES EN "RESSOURCES HUMAINES" ?



### **III) LE DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF « CARTE PASSERELLE » ET LE LANCEMENT DE « MON CLUB PRES DE CHEZ MOI »**

#### **1) Le déploiement du dispositif « Carte passerelle »**

Ce projet « Carte passerelle Sport scolaire / Sport en club », initié par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), concrétise l'ambition de renforcer le lien entre les associations de sport scolaire et le monde sportif associatif en proposant un projet d'éducation et d'épanouissement des enfants complémentaire à celui de l'école.

La « carte passerelle » est un nouveau dispositif qui permet à des jeunes écoliers de CM1 et CM2, licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL de pouvoir s'essayer à un sport de leur choix, dans un certain nombre de clubs répertoriés au préalable, dans le but ultérieur de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue. Il s'inscrit de fait dans le cadre des politiques publiques de prévention qui visent à promouvoir l'activité physique et sportive dès le plus jeune âge.

Afin que les clubs participent à cette opération, le CDOS-Aisne a communiqué aux comités départementaux et aux clubs via le site internet, la page Facebook mais aussi par mail, afin d'expliquer le dispositif et les modalités d'inscriptions.

Une visioconférence a également été mise en place en partenariat avec le CROS Hauts-de-France et Be Sport, l'hébergeur du site « Mon club près de chez moi »

Ainsi, les clubs fédérés, qui souhaitaient participer au dispositif de la « carte passerelle », se sont inscrits sur « Mon club près de chez moi » et se sont engagés à accueillir gratuitement les élèves à raison de 3 séances maximum, dans la limite des places disponibles.

L'opération s'est déroulée du 1er septembre au 17 octobre 2020 en France Métropolitaine et s'est vu être prolongée par dérogation dans les DOM-TOM du fait du COVID-19.

#### **2) Le lancement de l'outil « Mon club près de chez moi »**

Afin de soutenir le déploiement du dispositif Carte passerelle, le CNOSF a développé une nouvelle application mobile « Mon club près de chez moi » mise en ligne à l'été 2020, et qui permet de géolocaliser les clubs volontaires pour accueillir les élèves à proximité de leur domicile ou de leur école et de répertorier les informations pratiques de cet accueil (horaires, etc.).

Le CDOS-Aisne a très largement communiqué auprès des différents acteurs : le mouvement sportif, en particulier l'USEP, les collectivités et les services de l'Education Nationale, sur l'application « Mon club près de chez moi » qui est un bel outil pour la visibilité des clubs, qu'ils soient ou non, adhérents à l'opération « carte passerelle ».

Le CDOS-Aisne a également participé à la visioconférence de présentation et d'échanges du 28 avril 2020, organisé par le CNOSF en présence de Be Sports, dans le cadre du déploiement de l'outil « Mon club près de chez moi » et du dispositif carte passerelle par le CNOSF.

### **Evaluation**

Au total, lors de la dernière extraction envoyée par le CNOSF, 609 clubs sur 12 809 clubs (4,75%) en région Hauts-de-France se sont inscrits à l'opération « Carte Passerelle » soit :

- L'Aisne : 102 clubs inscrits sur 1 173 clubs (8,70%),
- Le Nord : 249 clubs inscrits sur 4 987 clubs (4,99%),
- L'Oise : 114 clubs inscrits sur 1 861 clubs (6,12%),
- Le Pas-de-Calais : 86 clubs inscrits sur 3 182 clubs (2,70%),
- La Somme : 58 clubs inscrits sur 1 606 clubs (3,61%)

#### **IV) TIERS DE CONFIANCE SERVICE CIVIQUE ASSOCIATIONS SPORTIVES**

##### 1) La communication

Le CDOS-Aisne dispose de 8 fiches missions « types » qui sont présentées sur le site Internet du CDOS-Aisne et qui sont diffusées régulièrement par l'intermédiaire d'une newsletter transmise auprès des 2 000 associations :

- Agir pour favoriser la relation parents – enfants par des activités sportives et para-sportives,
- Développer la citoyenneté et le vivre ensemble par le sport,
- Encourager l'investissement des parents dans le club,
- Favoriser l'accès aux pratiques sportives pour les personnes en situation de handicap,
- Inclure la dimension éco citoyenne dans le sport,
- Insertion par le sport,
- Participer aux développements des actions sportives dans les quartiers isolés en milieu urbain ou dans les zones rurales isolées,
- Sensibiliser contre les violences sportives

De plus, lors de l'organisation des formations de bénévoles, le CDOS-Aisne fait la promotion du service civique aux bénévoles présents sur les sessions de formation.

##### 2) L'accompagnement

###### Des jeunes

Le CDOS-Aisne est présent, comme d'autres fédérations ou associations, dans le groupe de travail, mis en place par la SDJES de l'Aisne pour l'organisation des formations civiques et citoyennes dans le département.

Il organise les formations civiques et citoyennes sur le secteur de Chauny et de Laon.

###### Des associations sportives

Le CDOS-Aisne accompagne les associations sportives dans la constitution de leur dossier en vue d'obtenir l'agrément service civique. Cet accompagnement s'effectue par une rencontre avec l'association.

Il veille sur les capacités de l'association à accueillir un jeune en service civique et participe à la rédaction de la fiche mission du jeune.

Au cours de l'année 2020, compte tenu de la crise sanitaire et l'arrêt de l'activité des associations sportives, le CDOS-Aisne n'a pas été sollicité pour la création de mission de service civique. Les associations ont déjà dû fortement s'adapter en interne pour respecter au mieux les distanciations sociales.

#### **V) TIERS DE CONFIANCE SERVICE CIVIQUE REFUGIES**

##### 1) Les objectifs

L'objectif général du projet est de contribuer à une meilleure inclusion sociale des jeunes de 16 à 25 ans bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire par l'engagement sur des missions de service civique de 8 mois.

Les objectifs opérationnels du projet sont de :

- Présenter le dispositif de Service Civique et des missions au public concerné,
- Organiser et assurer un suivi de l'accueil des volontaires dans les missions.

## 2) Les activités réalisées

Dans la continuité de 2018 et 2019, des informations régulières ont été effectuées, sur le dispositif du service civique et sur le rôle de coordinateur du CDOS Aisne, aux travailleurs sociaux des différentes associations accueillant des Bénéficiaires de la Protection Internationale mais aussi auprès des structures d'accueil en service civique.

La coordination du projet a nécessité d'organiser, d'animer et de participer à différentes rencontres réparties ainsi :

- 7 structures d'hébergement rencontrées à plusieurs reprises : Coallia (Laon, Soissons), Accueil et Promotion (Laon, Saint-Quentin, Chauny et Hirson), et la Fondation Diaconesses de Soissons,
- 18 jeunes rencontrés, avec les travailleurs sociaux référents pour connaître les motivations, compétences et difficultés,
- 14 rencontres d'associations intéressées par l'accueil de ces jeunes pour la définition des missions et l'évaluation des capacités d'accompagnement,
- 16 réunions de présentation entre les jeunes et les associations d'accueil pour s'assurer de la faisabilité et fixer les conditions de démarrage,
- 7 suivis de missions commencées en 2019 (2 aux restos du cœur, 2 au FC Laon, 1 au CIJ, 1 à l'Unicef, 1 à Unis Cités),
- 5 signatures de contrats (3 à Unis cités, 1 à l'US La Fère, 1 club de lutte de Belleu).

Le suivi des missions en face à face lorsque cela était possible au cours des deux premiers mois ainsi que ponctuellement, par téléphone et par mail auprès des jeunes, de la structure d'accueil et de la structure d'accompagnement social référente.

La crise sanitaire, qui a frappée cette année 2020, n'a pas facilité le déploiement du dispositif. Durant le 1<sup>er</sup> confinement, à partir de Mars, les associations ont dû cesser leurs activités et les jeunes volontaires ont vu leur mission être suspendue.

## 3) Les résultats obtenus

Voici le tableau récapitulatif des engagements de Bénéficiaires de la Protection Internationale sur des missions de services civiques dans l'Aisne en 2020 :

Nom et Prénom	Structure d'hébergement	Structure d'accueil de la mission	Date de démarrage	Nombre de mois de mission	Après Service Civique
<b>GHRIBNAWAZ Zarifullah</b>	CHRS - Coallia - Laon	CIJ - Laon	14/08/2019	8	A commencé une formation
<b>AFRIDI Dawood</b>	CHRS - Coallia - Laon	FC Laon - Laon	16/09/2019	9	A commencé une formation aux serres de Nogentel mais a préféré continuer à chercher du travail



<b>RAHIMI Shah Reza</b>	CHRS - Coallia - Laon	FC Laon - Laon	16/09/2019	9	Suit désormais une formation aux serres de Nogentel
<b>RASHO Fryal</b>	CHRS – Accueil et Promotion - Laon	UNICEF - Laon	09/11/2019	8	Reprise d'études pour des soins à la personne ou pour devenir nourrice
<b>ORYAKHIL Sefiullah</b>	CHRS - Coallia - Laon	Restos du Cœur 02 - Laon	18/11/2019	8	A trouvé des missions/CDD
<b>RASHO Habib</b>	CHRS – Accueil et Promotion - Laon	Restos du Cœur 02 - Laon	22/11/2019	8	Reprise d'études
<b>AHMADZAI Alamjan</b>	ALT – Logement autonome	Unis Cités – Saint-Quentin	19/12/2019	6	En recherche d'emploi

Malgré le déconfinement progressif à partir de Mai/juin, bon nombre d'associations n'ont pas repris une activité normale. Puis est arrivé le deuxième confinement, à partir du 29 octobre 2020. Dans ces conditions, où chacun tente de faire appliquer au mieux les distanciations sociales, difficile d'imaginer accroître le nombre d'intervenants au sein de sa structure, que ce soit par des bénévoles ou des volontaires.

Malgré tout, des engagements de Bénéficiaires de la Protection Internationale ont été pris, en 2020, sur des missions de services civiques dans l'Aisne, dont vous trouverez le tableau récapitulatif ci-dessous :

Nom et Prénom	Structure d'hébergement	Structure d'accueil de la mission	Date de démarrage	Nombre de mois de mission	Observations
<b>NASSIRI Shiraga</b>	CHRS – AEP Saint-Quentin	Unis Cités – Saint-Quentin	27/01/2020	6	Hésitant entre la mission et le suivi
<b>AHMAT YOUSSEF Moubarak</b>	ALT - Coallia - Tergnier	US – La Fère	19/02/2020	8	Niveau de français très faible lors de la rencontre
<b>HOTAK Gulsheer</b>	CHRS - Diaconesses - Soissons	Club de Lutte - Belleu	12/10/2020	7	Un déménagement de Laon à Soissons a été nécessaire
<b>GHOLAMI Hamid</b>	CHRS – AEP Saint-Quentin	Unis Cités – Saint-Quentin	19/10/2020	8	La situation sanitaire a fait tarder la rencontre de structures d'accueil potentielles
<b>ASSOUMANE TOURE Bilal</b>	CHRS – AEP Saint-Quentin	Unis Cités – Saint-Quentin	19/10/2020	8	RAS

Il y a donc eu 5 nouveaux jeunes réfugiés engagés sur des missions de services civiques dans l'Aisne en 2020 pour un total de 37 mois de mission.

Les nouveaux jeunes volontaires ont entre 22 et 25 ans et sont originaires d'Afghanistan, du Mali et du Tchad. Trois de ces volontaires bénéficient de la protection subsidiaire et deux ont le statut de réfugié. Ces missions sont actuellement en cours. Leur suivi continuera en 2021.

#### 4) Les rencontres qui n'ont pu aboutir à la signature d'un contrat

Pour 6 des jeunes rencontrés, cela n'a pas abouti à une mission de service civique pour les raisons suivantes :

- La situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 pour les deux jeunes prévus sur des missions au centre social d'Hirson,
- Le choix de la recherche de travail / promesse de travail en usine pour le jeune prévu pour une mission au CDOS Aisne,
- Un souci d'agrément pour le jeune prévu sur une mission au sein de Coallia Laon,
- Deux jeunes prévus sur l'US La Fère ont finalement préféré se concentrer sur des formations pour améliorer leur français

#### 5) Les impacts positifs

L'accès à des missions de service civique indemnisées a favorisé l'inclusion sociale des jeunes dans la société française. On peut noter des améliorations d'après les jeunes et les partenaires du projet :

- Améliorations du niveau de français général,
- Meilleure compréhension du fonctionnement d'une association,
- Inscription dans une dynamique quotidienne positive,
- Augmentation des ressources financières grâce à l'indemnité de mission,
- Bonne intégration de la mission dans le parcours d'accompagnement individualisé réalisé par les éducateurs spécialisés référents.
- Développement du projet professionnel

Il est important de souligner le rôle primordial des acteurs des structures d'hébergements. En effet, ce sont eux qui repèrent les jeunes susceptibles de prétendre à un service civique et qui permettent la mise en relation avec le CDOS Aisne. Faisant désormais partie d'un réseau, les éducateurs spécialisés, référents des jeunes, n'hésitent pas à nous contacter si de nouveaux jeunes, répondant aux critères, arrivent au sein de leur structure.

De plus, ils les accompagnent au quotidien et ont permis un suivi rapproché du démarrage de chaque mission. Certains se sont mis en contact direct avec les structures d'accueil afin de suivre régulièrement le déroulement pratique de la mission (mobilité, indemnités, absences, etc.). Cela permet certaines fois de ne faire remonter au CDOS-Aisne que les problèmes ne relevant pas de leurs compétences.

Les référents sociaux, ainsi que les tuteurs/trices des structures d'accueil ont désormais bien compris le rôle du CDOS Aisne, et n'hésitent pas à nous faire remonter les éventuels soucis (rupture de contrat dû aux récépissés, retards ou absence d'indemnisation, absences de jeunes...), ce qui nous permet d'être plus réactif pour les résoudre.

Enfin, les structures d'accueil sont très satisfaites de l'intégration et de l'implication des jeunes.

#### 6) Les difficultés, les points à améliorer

Malgré des recherches de jeunes et de missions sur l'ensemble du département, il reste parfois difficile de rassembler les deux parties :

- Sur certains territoires, des missions restent à pourvoir, faute de jeunes,
- Alors que sur d'autres territoires, certains jeunes restent sans mission.

La mobilité des jeunes est donc un frein évident dans la recherche de mission. Il ne suffit pas de trouver la mission qui correspond aux attentes du jeune, il faut aussi la trouver dans un périmètre restreint autour du lieu de résidence.

La principale difficulté rencontrée sur ce dispositif reste au niveau des documents administratifs nécessaires au contrat d'engagement.

Les jeunes BPI sont soumis à un renouvellement très régulier de leur récépissé et/ou titre de séjour, ce qui peut retarder la validation du contrat voir le rompre en cours de mission. L'attente de réception de ces documents suite à la demande en préfecture peut en plus s'avérer très longue (entre 3 et 5 semaines en moyenne).

Dans le cadre de ce dispositif spécifique, il serait très intéressant de faire un point sur :

- Les dispositifs auxquels les jeunes peuvent prétendre après leur Service Civique,
- La compatibilité ou non des dispositifs, leurs avantages et éventuels inconvénients.

#### 7) Les points positifs / les améliorations observées

- Désormais, les jeunes réfugiés peuvent également bénéficier d'un contrat de service civique à partir de 16 ans (contre 18 ans auparavant),
- Le livret A est désormais bien accepté par l'ASP pour le versement des indemnités, si le jeune ne bénéficie pas encore d'un compte courant,
- Cette année, beaucoup moins de difficultés de prise en compte des documents par les agences (ASP et/ou Agence du Service Civique), et aucune demande complémentaire (envoi d'un document plus « net », attestation sur l'honneur, etc...) ce qui évite les retards de versement d'indemnités qu'il pouvait y avoir l'année passée.

#### 8) Les modalités d'organisation

Afin d'assurer une coordination efficace et au plus proche des différents partenaires, il semble important d'accorder au minimum 3 jours de travail par jeune engagé sur une mission. Ce temps de travail inclut la préparation, l'organisation et l'animation des rencontres préparatoires ainsi que des temps d'échanges à réaliser au cours de la mission (au moins deux).

Ayant désormais créé un réseau autour de ce dispositif, l'information et l'identification du CDOS-Aisne comme animateur / coordinateur de ce dispositif commence à porter ces fruits :

- Des relances sur certaines structures d'hébergement restent à faire mais la plupart n'hésitent pas à nous contacter directement lorsqu'un jeune leur semble réunir les critères pour un contrat d'engagement,
- Le bouche à oreille entre les jeunes fonctionne,
- D'autres structures nous contactent pour nous mettre en relation avec certains jeunes (hors CHRS)

Le schéma type serait d'accorder une demi-journée à chacune des étapes suivantes :

- Information d'une association d'hébergement,
- Rencontre d'un jeune et de son référent dans l'association d'hébergement,
- Rencontre d'une association d'accueil et préparation d'une mission,
- Rencontre entre le jeune et l'association d'accueil,

- Suivi de la validation du contrat par l'Agence du Service Civique et l'Agence de Services et Paiement,
- Temps d'échanges sur le démarrage de la mission après 2 mois,
- Bilan intermédiaire de la mission après 4 mois et préparation de l'après mission.
- Bilan de fin de mission

A ce temps de travail, il faut ajouter du temps de communication sur le dispositif et de rédaction des demandes de financements et bilans de l'action ainsi que du temps de déplacement. Du temps est également consacré pour faire du lien entre les différents acteurs sur diverses demandes ponctuelles et durant toute la période de la mission. Enfin du temps de rédaction des fiches de mission peut être prévu si nécessaire.

#### 9) Les perspectives de développement 2021

L'une des difficultés étant de trouver des structures pour accueillir les jeunes en mission de service civique, une des perspectives de développement envisagée était, dès 2020, de mettre en place des actions visant à sensibiliser, et mieux informer les structures sur les missions possibles de volontariat, afin de créer un véritable fichier de structures d'accueil potentielles.

Dans la continuité de 2019, où nous avons co-organisé le tournoi « Inclu'S foot », nous souhaitons créer un nouvel évènement permettant la mise en relation des deux parties en 2020. Cependant, la crise sanitaire de cette année n'aura pas permis ce type d'actions. Espérons que l'année 2021 y sera plus favorable.

Par ailleurs, il est envisagé de se mettre en relation avec des traducteurs afin de créer des dépliants dans les diverses langues que nous pouvons rencontrer afin de mieux communiquer et expliquer les principes du service civique au sein des structures d'hébergement, et ce, de façon permanente.

De plus, afin de l'aider dans ses missions, le CDOS-Aisne a renouvelé son agrément Service Civique afin de pouvoir accueillir un jeune BPI.

## **VI) LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE DES SERVICES CIVIQUES**

Créer avec la loi du 10 mars 2010, le service civique permet à des jeunes de 16 à 25 ans révolus, de s'engager de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Les organismes agréés, au titre de l'engagement de service civique, ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation civique et citoyenne. Cette formation civique et citoyenne comprend obligatoirement deux volets :

- Un volet « théorique » ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté,
- Un volet « pratique » sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1).

Le CDOS-Aisne fait partie d'un collectif d'organismes organisés autour de la SDJES de l'Aisne. Il est chargé d'organiser les formations civique et citoyenne (volet théorique de 2 jours obligatoire pour jeunes volontaires qui sont des temps d'échanges permettant d'aborder des

thématiques comme le développement durable, la citoyenneté, l'engagement, l'après Service Civique / projet professionnel ...).

Suite à la crise sanitaire, qui a touché la France depuis mars 2020, le CDOS-Aisne a dû annuler 5 sessions de formation :

- 2 en raison du confinement (Mars et Mai),
- 3 en raison du faible nombre d'inscrits (Juillet, Septembre et Novembre).

Dans le cas de ces annulations, le CDOS-Aisne, ainsi que les autres organismes du collectif, a proposé aux jeunes volontaires de reporter leur inscription sur une formation à distance organisée par un des organismes du collectif prêt à cette méthode.

Afin de pouvoir répondre lui aussi à cette situation sanitaire, le CDOS-Aisne organise des formations civiques et citoyennes en visioconférence, en collaboration avec le collectif, mais surtout pour répondre aux besoins de formation des jeunes volontaires.

Le CDOS-Aisne a mis en œuvre les sessions de formations civiques et citoyennes suivantes :

<b>Dates</b>	<b>Lieu</b>	<b>Nbre d'inscrits</b>	<b>Nbre formés</b>
30 et 31 janvier 2020	Laon	10	8
27 et 28 février 2020	Chauny	11	11
26 et 27 mars 2020	Laon	14	Annulée (Covid-19)
28 et 29 mai 2020	Chauny	0	Annulée (Covid-19)
2 et 3 juillet 2020	Laon	2	Annulée
24 et 25 septembre 2020	Chauny	3	Annulée
19 au 23 octobre 2020	Chamouille	10	10
26 et 27 novembre 2020	Laon	2	Annulée
17 et 18 décembre 2020	Visioconférence	9	8
	<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>37</b>

En raison de l'actuelle situation sanitaire en France, il a été décidé lors d'une réunion du collectif, en octobre 2020, de réfléchir à un support commun de formation, en distanciel, afin que chaque organisme soit en mesure d'assurer ses formations, lors des périodes de confinement, mais aussi, afin qu'à l'avenir, au moins une formation par mois soit proposée en distanciel pour les jeunes volontaires n'ayant pas de moyens de transport.

Cette formation à distance sera portée, tour à tour, par chaque organisme du collectif, de telle sorte qu'il y ait un roulement.

Cependant, il a également été rappelé, par chaque organisme du collectif, qu'aucun ne souhaite développer davantage cette offre en distanciel afin de préserver, prioritairement, les rencontres physiques et les échanges en face à face pour les jeunes.

Cette année encore, d'après les retours des stagiaires, ils sont, en grande majorité, satisfaits de leur mission de service civique et apprécie la formation proposée, que ce soit en présentiel ou en distanciel. Elle permet d'échanger sur les différentes expériences mais aussi d'aider et de valoriser les volontaires qui sont le plus en difficulté. Les jeunes expriment eux aussi très souvent une importance pour la rencontre d'autrui.

## **VII) LA FORMATION JEUNES BENEVOLES FUTURS DIRIGEANTS (JBFD)**

Le Ministère des Sports et le mouvement sportif ont décidé, afin de favoriser le renouvellement des générations des responsables associatifs et d'encourager l'engagement des jeunes au sein des associations sportives, de lancer en 2012 un plan « 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants » d'associations sportives.

A travers ce plan, une dynamique visant l'accompagnement des jeunes dans la prise de responsabilités associatives est ainsi lancée. Autour d'actions de formation visant à faire découvrir aux jeunes les rouages de la vie associative sportive et ses clés d'investissement, la sensibilisation à l'engagement des jeunes sera ainsi favorisée dans les instances dirigeantes sportives.

Comme chaque année, la formation JBFD se déroule pendant les vacances de Pâques mais compte tenu de la crise sanitaire, elle a dû être annulée. Cependant, le CDOS-Aisne a décidé de reporter cette formation, pendant les vacances de la Toussaint, soit du 19 au 23 octobre 2020, en limitant le nombre de participants pour respecter les règles sanitaires.

Ce sont donc 10 stagiaires, âgés de 15 à 24 ans, qui ont suivi cette formation, sur le fonctionnement et l'organisation de la vie associative dans les locaux de la Base Nautique Cap'Aisne à Chamouille. Le groupe était composé de 4 garçons et de 6 filles, dont 8 volontaires en Service National Universel (SNU) et 2 en Service Civique.

Les stagiaires ont alterné des temps pédagogiques avec des temps de cas pratiques sur les thématiques suivantes :

- **La découverte de la vie associative**
- **L'organisation du sport en France**
- **La responsabilité des dirigeants associatifs**
- **La gestion financière des associations**
- **L'organisation de manifestations**
- **La construction du projet associatif**
- **La prévention et le secourisme (PSC1)**

Des temps d'activités sportives (tir à l'arc, disc golf et VTT) ont été également programmés tout au long de la semaine.

La nouveauté de l'année 2020, outre la période d'organisation, a été la mise en place d'un temps consacré à la prévention de la radicalisation sur la matinée du jeudi 22 octobre 2020, avec une intervention théâtrale « Aller-Retour » de la Compagnie ISIS, suivie d'un débat, en présence d'Amandine GEORGELIN du SDJES de l'Aisne. Les jeunes ont trouvé le sujet très intéressant et tout à fait pertinent. La quasi-totalité des jeunes n'avait jamais évoqué ce sujet auparavant.

Chaque stagiaire a eu la possibilité d'obtenir une attestation de Formation à la Gestion Associative. La formation ayant été décalé en octobre cette année, il est actuellement trop tôt pour connaître le taux de retour des livrets et donc d'obtention du Certificat CFGA, venant valider et reconnaître officiellement l'ensemble des connaissances acquises pendant la semaine.

En revanche, tous les stagiaires ont obtenu leur attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

L'ensemble de ces titres sont valorisables lors d'une recherche de stage, d'emploi ou encore pour une démarche de Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE).

## Liste des participants JBFD 2020

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>Champ d'application</b>	<b>Nom de l'association</b>
COUPEZ	Jules	19/01/2004	Environnemental	Atelier Agriculture Avesnois Thiérache
BDOUSKI	Léa	26/07/2004	Social	COALLIA
FLAVIGNY	Timon	04/05/2004	Sport	LUDIS SPORTS
HARANT	Emma	24/06/2004	Culturel	ASPAM
HULIN	Antoine	10/11/2004	Jeunesse	EJN
MOREAUD	Quentin	20/04/2004	Social	LES RESTOS DU COEUR
NECA	Aurore	28/12/1998	Culturel	AXOTHEA
PIERRET	Louane	24/10/2004	Protection animale	LE JARDIN EXOTIQUE
QUERSIN	Mathilde	05/07/2004	Culturel	FAMILISTERE GUISE
RUTTYN	Coline	01/07/1996	Culturel	COMPAGNIE ISIS

## **VIII) LA PREFIGURATION DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE ASSOCIATIVE REGIONALE**

En juillet 2020, la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports lance un chantier national sur l'accompagnement de la vie associative.

Dans le cadre de ce chantier national, 3 régions « pilotes », Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Centre Val-de-Loire, sont chargées de formaliser la préfiguration à l'accompagnement à la vie associative.

### 1) Rappel du contexte du chantier national

La DJEPVA, afin d'améliorer et optimiser l'accompagnement de la vie associative a défini plusieurs enjeux :

- Garantir une réponse adaptée aux besoins des porteurs de projets et des associations tout au long de leurs parcours de vie,
- Favoriser le renforcement et le développement du tissu associatif local,
- Associer l'ensemble des forces sur le long terme.

Afin de répondre aux enjeux, le travail de préfiguration doit répondre et s'appuyer sur trois axes :

- Garantir un accès gratuit et de proximité et permettre une meilleure lisibilité du nouveau réseau de l'accompagnement dans une logique de parcours,
- Renforcer les acteurs de l'accompagnement,
- Co-construire une nouvelle stratégie territoriale de l'accompagnement visant à valoriser les dynamiques associatives et faciliter les synergies.

Ce parcours d'accompagnement de la vie associative doit s'appuyer sur 3 missions :

- Prescription : interlocuteurs de proximité avec une fonction d'orientation (Maisons France Services, municipalités),
- Information : interventions ponctuelles et de primo information, acteurs associatifs dont l'accompagnement des associations n'est pas le cœur de métier,
- Accompagnement : accompagnement qui s'inscrit dans la durée et mobilise une expertise adaptée permettant d'adresser en profondeur les besoins ou difficultés de l'association.

## 2) Calendrier du chantier national et de la préfiguration en région

Pour formaliser la préfiguration en région et répondre aux objectifs fixés par la DJEPVA, un calendrier est élaboré en plusieurs phases :

- Une phase de lancement national, en juillet 2020,
- Une phase de préfiguration de septembre 2020 à juin 2021, comprenant :
  - La formalisation de la préfiguration en Hauts-de-France,
  - Le lancement du diagnostic régional et départemental,
  - Le lancement de l'évaluation régional et départemental,
- Une phase d'évaluation, de mai à septembre 2021 avec la formalisation d'un dispositif d'accompagnement à la vie associative,
- Une phase d'essaimage, dès septembre 2021, sur plusieurs régions de France.

## 3) La préfiguration en Hauts-de-France

Depuis plusieurs années, la région Hauts-de-France dispose d'un réseau PIVA (Point Information pour la Vie Associative) dans le cadre d'une initiative portée par l'Etat, la Région Hauts-de-France et des acteurs associatifs.

Ce réseau est né de l'héritage de deux dynamiques existantes en :

- Nord-Pas-de-Calais : le Pôle Ressource d'Aide à la Vie Associative (PRAVA),
- Picardie, le Dispositif d'Information à la Vie Associative (DIVA).

La région Hauts-de-France a contribué au groupe de travail national de lancement de la préfiguration. C'est tout naturellement que la région Hauts-de-France a été retenue préfiguratrice au regard de ses caractéristiques, de la solide structuration locale du réseau d'accompagnement et de la mobilisation du partenariat associatif et public de notre territoire.

3 axes d'expérimentation spécifiques ont été définis pour la région Hauts-de-France :

- Le développement du nouveau niveau « Prescripteur »,
- L'établissement d'un schéma de développement territorial du réseau,
- La performance de l'orientation par une meilleure articulation inter-réseaux d'accompagnement.



Une organisation territoriale a été définie, avec différentes instances de travail, de discussion et d'échanges, pour répondre aux objectifs de la préfiguration nationale :

- Un comité de pilotage regroupant les services de l'Etat (DRAJES et DDVA), de la Région Hauts-de-France et des animateurs associatifs départementaux,
- Un comité technique regroupant les services de l'Etat (DDVA) et des animateurs associatifs départementaux,
- Des équipes projet départementales regroupant les services de l'Etat (DDVA), des animateurs associatifs départementaux et acteurs ressources locaux.

#### 4) La préfiguration dans le département de l'Aisne

Le CDOS-Aisne, en sa qualité de Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB) a été membre du réseau DIVA avant d'être membre du réseau PIVA suite à la fusion des régions.

Compte tenu de son expertise, le CDOS-Aisne est devenu, en septembre 2020, le coordinateur et l'animateur départemental de l'équipe projet Aisne pour travailler sur le chantier de préfiguration de l'accompagnement à la vie associative.

Le CDOS-Aisne doit assurer plusieurs missions de coordinations, d'animations et d'investigations :

- Assurer la coordination du chantier diagnostic sur le département,
  - L'organisation et l'animation des temps de travail en lien avec le DDVA,
  - La gestion de la circulation de l'information entre les différents échelons,
  - Le lien avec les partenaires au local.
- Être le garant de la mise en œuvre opérationnelle du diagnostic, des chantiers expérimentations sur le département,
- Assurer le lien avec l'échelon régional (Comité technique "diagnostic"),
  - Appui à l'élaboration des outils de diagnostic,
  - Participation à l'analyse des données et résultats.
- Participer aux différents espaces de travail en département autour de la préfiguration,
  - Contribution aux outils et analyses.
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle du diagnostic,
  - Mission de diffusion, récolte des données,
  - Portage des chantiers expérimentations, des enquêtes qualitatives (entretiens, rencontre...)
  - Lien avec les PIVA et PIVA+ du territoire.

Afin d'assurer les actions liées à la mise en place de la préfiguration à l'accompagnement de la vie associative, le CDOS-Aisne va recruter, à compter de 2021, un(e) chargé(e) de mission de la vie associative.